

Monsieur Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale
et du contrôle budgétaire*

Madame Brigitte BAULAND

Députée suppléante

très signale

M. Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Économie

Ministère de l'Économie

139, rue de Bercy

75 012 PARIS

Nos réf : FB/MT 237 - 05 - 2020

Aubenas, le 28 mai 2020

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous solliciter au sujet du renforcement du fonds de solidarité pour les entreprises des secteurs des cafés, de l'hôtellerie et de la restauration.

Le 24 avril, vous avez annoncé avec Monsieur Gérald Darmanin, Ministre chargé de l'Action et des Comptes Publics, à la suite de la réunion du président de la République avec les professionnels, que le fonds de solidarité resterait ouvert aux entreprises de ces secteurs au-delà du mois de mai. Vous avez ajouté que ses conditions d'accès seront élargies aux entreprises de ces secteurs ayant jusqu'à 20 salariés et 2 millions d'€ de chiffre d'affaires.

Si un décret du 12 mai, a bien été publié au *Journal officiel* du 13 mai, afin de prolonger le fonds de solidarité pour le mois de mai, l'élargissement des conditions d'accès n'a pas été précisé et seules les entreprises ayant un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 1 million d'€ peuvent bénéficier de ce fonds.

Sur le terrain, de nombreux restaurateurs dont le chiffre d'affaires est compris entre 1 et 2 millions d'euros, et qui dans un premier temps étaient rassurés par les annonces du 24 avril, attendent désormais avec impatience la publication du décret élargissant les conditions d'accès au fonds de solidarité.

Sollicité à maintes reprises par les professionnels des secteurs des cafés, de l'hôtellerie et de la restauration, que j'ai pu rencontrer ou recevoir ces dernières semaines, je me permets de relayer cette attente légitime et de vous demander de bien vouloir m'indiquer la date prévue de la publication de ce décret tant attendu dans nos territoires touristiques où les cafés, hôtels, restaurants constituent les forces vives de l'économie locale.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette demande légitime, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération.

Avec mon soutien.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

